

naires fédéraux. C'est sûrement un sujet d'enquête pour la Société protectrice des animaux, et peut-être le ministre lui-même pourrait-il examiner la question.

Des voix: Bravo!

M. Mazankowski: A mon avis, quelqu'un a manqué à son devoir. Sauf erreur, le Service canadien de la faune et l'Administration des parcs doivent assumer l'entière responsabilité de cette situation, et ne pas imputer cela à des circonstances attribuables à un hiver rigoureux. J'ai passé toute ma vie dans cette région et n'ai jamais vu une telle situation en 35 ans. Ainsi, je dis qu'ils sont responsables de mauvaise gestion ou d'avoir mal prévu ce que devrait être la population animale comparativement aux approvisionnements disponibles. Je prie instamment le secrétaire parlementaire d'user de son influence et de ses bons offices et de bien faire comprendre au ministre la nécessité d'examiner la situation et d'instituer une enquête approfondie, afin que la situation ne se reproduise pas.

M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je m'empresse de soumettre les instances du député aux personnes concernées. Mais comme il l'a indiqué, la population animale du parc d'Elk Island est maintenue par l'abattage périodique des animaux en surnombre. La dernière chasse a eu lieu à l'automne de 1969. Un an plus tard, à l'automne de 1970, des études ont indiqué que la population animale ne s'était pas accrue suffisamment pour nécessiter une autre chasse. A ce moment-là, les fonctionnaires s'attendaient à un hiver normal.

Malheureusement, nous avons connu un hiver particulièrement rigoureux. Bien que certaines zones du parc soient encore suffisamment approvisionnées, d'autres, plus

limitées, ont été pâturées et abrutées à l'excès. Cet hiver, le problème le plus grave a été celui de la croûte de glace qui s'est formée sur la neige. La neige a commencé à se tolérer après le dégel de janvier, mais cela ne s'est vraiment aggravé qu'après le dégel de la mi-février. Cette croûte de glace a sérieusement entravé les déplacements des animaux à la recherche de nourriture.

M. Paproski: Nous n'avons pas besoin d'un bulletin météorologique. Venez-en au fait.

M. Buchanan: En conséquence, les animaux ont été bloqués par la neige dans des zones très réduites et ils ont été contraints de brouter sur place jusqu'à épuisement de la végétation.

L'administration du parc a commencé à se préoccuper de cette question et, le 6 février, elle mettait en œuvre un programme d'approvisionnement. Au fur et à mesure que les conditions météorologiques s'aggravaient, les quantités de fourrage étaient portées jusqu'à sept ou huit tonnes par jour. Les animaux les plus faibles sont toujours plus sensibles aux effets de l'hiver et le taux de mortalité est de l'ordre de 4 p. 100.

M. Mazankowski: Il a été plus du double cette année.

M. Buchanan: En raison de la rigueur de l'hiver, on estime que ce taux atteindra 8 p. 100 cette année. Le parc compte approximativement 1,500 animaux au total. La situation dans laquelle nous nous trouvons est due principalement à la formation inattendue d'une forte croûte de glace. On ne pouvait raisonnablement s'attendre à ce que les responsables du...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 30.)